

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **40 (1911)**

Heft 17

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bien que démodées et beaucoup oubliées, ont encore du charme. Les rondes populaires nous ont appris que, sans accorder beaucoup de temps à la musique, car les mélodies en sont plus ou moins connues des écoliers, on peut donner à la leçon de gymnastique sa part d'exercices gracieux. » On trouvera donc dans ce volume des vieilles rondes telles qu'elles sont encore chantées, des arrangements sur des airs anciens, des petits chants composés pour nos élèves et destinés à devenir populaires, enfin des traductions et imitations de rondes étrangères.

Un premier groupe (n° 1 à 55) comprend les rondes pour jeunes enfants ; presque toutes conviennent aux enfants des deux sexes. Beaucoup de ces jeux, avec de petites modifications, peuvent être faits dans la salle d'école, fenêtres ouvertes. Un second groupe (n° 56 à 75) renferme des rondes convenant plutôt aux adultes. Citons en passant les rondes bien connues : « Nous n'irons plus au bois ; La fille du vigneron, » etc. Dans la troisième partie (n° 76 à 103), se trouvent réunis pour tous les âges de la scolarité des chants occasionnels, des airs de marche, des exercices d'application des métiers ; citons à la hâte : « Le bûcheron, Les métiers, Ronde d'automne, Le joyeux mois de Mai, A la salle de gymnastique, etc. »

L'auteur de ce recueil ne s'est pas bornée à transcrire la mélodie de chaque ronde et ses couplets respectifs, mais des indications précises accompagnent chacune d'elles et donnent ainsi la manière de les faire exécuter. Nous terminons en disant que M^{me} Ballet en publiant son recueil de rondes populaires a fait œuvre de vrai patriotisme. Souhaitons que nos maîtres et maîtresses sachent en tirer tout le profit qu'on peut en attendre et par là contribuer à jeter dans leurs classes des premières années plus d'entrain et de joie innocente.

Alfred BRASEY, *inst.*

CHRONIQUE SCOLAIRE

Dans sa séance du 18 septembre, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a nommé MM. René Bæchler, à Vallon, instituteur à l'école des garçons d'Arconciel ; Anselme Capeder, à Tschupru (Saint-Sylvestre), instituteur en cette localité ; Auguste Chatton, à Forel, instituteur aux écoles primaires de Romont ; M^{mes} Elisabeth Biétry, institutrice à Wallenried ; Rosalie Pittet, au Crêt, institutrice à Villars-sur-Glâne.

— Dans sa séance du 7 octobre, le Conseil d'Etat a nommé M. le Dr Gaston Castella, à Fribourg, professeur d'histoire au Collège St-Michel ; M. Robert Alder, à Urnaesch (Appenzell), instituteur à l'école mixte de Burg ; M. Fernand Bise, à Seiry, instituteur à l'école des garçons de Dompierre ;

M. Jules Chardonnens, à Léchelles, instituteur à l'école des garçons de Neyruz ; M. Joseph Déglise, à Besencens, instituteur à l'école mixte de Granges (Veveyse) ; M. Etienne Descloux, à Tatroz (Attalens), instituteur à l'école mixte de Chavannes-les-Forts ; M. Hubert Descloux, à Cottens, instituteur à l'école des garçons de Cottens ; M. Adrien Marguet, à Fiaugères, instituteur à l'école mixte de Villaraboud ; M. Emile Michel, à Essert, instituteur à l'école moyenne mixte de Treyvaux ; M. Amédée Pythoud, à Montbovon, instituteur à l'école mixte de Fiaugères ; M. Wilhelm Reidenbach, à Bâle, instituteur à l'école moyenne I de Morat ; M. Marcel Renevey, à Mannens, instituteur à l'école mixte de Progens ; M. Laurent Sansonnens, à Gletterens, instituteur à l'école mixte de Villeneuve ; M. Pierre Sudan, à Vaulruz, instituteur à l'école des garçons de La Joux ; M. Victor Volery, à Pont-la-Ville, instituteur à l'école des garçons de Vuisternens-en-Ogoz ; M^{lle} Julie Bochud, à Fribourg, institutrice aux écoles primaires de cette ville ; M^{lle} Emma Cardinaux, à Fribourg, institutrice aux écoles primaires de la même ville ; M^{lle} Marie-Louise Flandin, à Villars-les-Moines, institutrice à l'école des filles de Montagny-les-Monts ; M^{lle} Marie-Marthe Francey, à Fribourg, institutrice à l'école moyenne des filles de Charmey ; M^{lle} Françoise Joris, à Charmey, institutrice à l'école des filles d'Orsonnens ; M^{lle} Bernadette Page, à Fribourg, institutrice à l'école des filles de Montbovon ; M^{lle} Berchmans Repond, à Fribourg, institutrice à l'école inférieure mixte de Montbovon ; M^{lle} Blanche Seydoux, à Bulle, institutrice à l'école des filles de Vauderens ; M^{lle} Marie Sudan, à Vaulruz, institutrice à l'école des filles de La Joux ; M^{lle} Thérèse Vez, à Vesin, institutrice à l'école des filles de Middel.

— Dans sa séance du 11 octobre, le Conseil d'Etat a nommé M. Alfred Berset, à Estavayer-le-Lac, instituteur à l'école mixte de Forel.

— *Examens pédagogiques des recrues.* — La *Feuille officielle* publie les noms des recrutables qui ont obtenu de très bonnes notes (moyenne inférieure à 1,51) et de très mauvaises notes (moyenne supérieure à 3) aux examens de 1911.

Dans le 1^{er} arrondissement (Broye), le 59 % des recrutables ont obtenu une très bonne note, le 3 % une très mauvaise. (Moyennes de 1911 : 50 % de très bonnes notes, 7 % de très mauvaises.)

2^{me} arrondissement (écoles réformées de tout le canton :

56 % de très bonnes notes (en 1910 : 52 %) ; 4 % de très mauvaises notes (1910 : 10 %).

3^{me} arrondissement (Singine) : 38 % de très bonnes notes (1910 : 34 %) ; 6 % de très mauvaises (1910 : 11 %).

4^{me} arrondissement (ville de Fribourg) ; 69 % de très bonnes notes (1910 : 52 %) ; très mauvaises notes : zéro (1910 : 12 %).
4^{me} arrondissement *b* (Sarine et écoles catholiques du Lac) : 44 % de très bonnes notes (1910 : 40 %) ; 7 % de très mauvaises notes (1910 : 6 %).

5^{me} arrondissement (Gruyère) : 55 % de très bonnes notes (1910 : 59 %) ; 2 % de très mauvaises notes (1910 : 5 %).

6^{me} arrondissement (Glâne) : 57 % de très bonnes notes (1910 : 51 %) ; 5 % de très mauvaises notes (1910 : 6 %).

7^{me} arrondissement (Veveyse) : 62 % de très bonnes notes (1910 : 53 %) ; 3 % de très mauvaises notes (1910 : 1 %).

Moyennes générales du canton : 53 % de très bonnes notes (1910 : 47 %) ; 4 % de très mauvaises notes (1910 : 7 %). Les examens de 1911 accusent une avance générale du canton par rapport à 1910. Tous les arrondissements, sauf la Gruyère, marquent un gain en très bonnes notes : tous, sauf la Sarine-campagne et la Veveyse, accusent une diminution des très mauvaises notes. On remarquera le résultat de la ville de Fribourg, qui brille particulièrement dans ce réjouissant tableau.

— *Instituteurs et pédagogues catholiques suisses.* —

Cette association a tenu sa douzième assemblée générale à Lucerne les 25 et 26 septembre dernier ; un nombre inusité de personnes y ont pris part, non seulement des instituteurs, mais un grand nombre d'ecclésiastiques, d'institutrices et d'amis et protecteurs de l'association. Le 25 après midi, à 2 heures, les délibérations commencèrent dans la salle du Grand Conseil, où l'association catholique suisse d'éducation et les présidents des associations maternelles suisses liquidèrent quelques questions administratives. A 4 heures, eut lieu la réunion des sections à l'école cantonale. Les maîtres, sous la présidence de M. Schaffhauser, instituteur à Rot (Lucerne), ont entendu un rapport excellent et plein d'enthousiasme de M. R. Jans, à Balwil (Lucerne), sur « l'idée de la patrie dans l'enseignement des écoles populaires ». Les maîtres des écoles secondaires et moyennes étaient réunis sous la présidence de M. Keiser, recteur du conseil d'éducation à Zoug. M. R. Moser, professeur à Lucerne, a présenté une très intéressante étude historique sur le moyen âge d'après le poète Scheffel. Dans d'autres réunions

de sections, on discuta du développement à donner à l'enseignement manuel dans les écoles populaires. A 8 heures, eut lieu l'illumination de la collégiale, puis un banquet à l'hôtel de l'Union. Le catéchiste Hoffer, de Lucerne, a comparé la tâche de l'instituteur à l'activité créatrice de l'artiste; tous deux doivent prendre l'image de Dieu pour modèle.

Le 26 septembre, à 10 heures, après une Messe solennelle, M. Keiser, recteur, à Zoug, ouvrit l'assemblée générale, tenue dans la salle du Grand Conseil. M. Muller, juge d'appel et député au Grand Conseil de Lucerne, présenta un rapport sur « les soins à donner à la jeunesse »; parla également des tribunaux pour enfants, ainsi que des condamnations conditionnelles. M. le prévôt Segesser a ensuite prononcé, au nom de l'Evêque, quelques paroles de bienvenue aux congressistes. M. Bucher, instituteur à Weggis, a lu sur « la situation sociale de l'instituteur » un rapport qui a fait une grande impression, en faisant ressortir que le corps enseignant doit s'attirer l'estime et le respect de tous en se tenant à la hauteur des derniers progrès dans le domaine de la pédagogie. Un banquet, servi à l'hôtel de l'Union, a terminé cette fructueuse session.

— *Mutualité scolaire de Bulle.* — La société la « Jeunesse prévoyante » de Bulle comptait 200 membres au 1^{er} septembre 1911. A cette date, 27 nouveaux membres actifs ont été reçus. La société a reçu, durant ledit exercice, 3 nouvelles adhésions de membres honoraires, ce qui porte à 21 le nombre des dévoués collaborateurs de l'œuvre. Les résultats financiers sont réjouissants et de nature à rendre solides les bases de la jeune association. Il a été versé, pour l'exercice 1910-1911, 10, 411 cotisations à 0 fr. 15, soit la somme de 1,561 fr. 65. La répartition des $\frac{8}{15}$ au fonds de maladie a donné 832 fr. 88 et $\frac{7}{15}$ au fonds d'épargne 728 fr. 77. L'épargne facultative s'est élevée à 305 fr. 46. — 36 mutualistes ont été malades avec un total de 459 jours de maladie. La caisse a versé 351 fr. 30 d'indemnités. Le Bilan financier se résume comme suit :

Epargne	Fr. 1,838 37
Fonds de maladie	» 880 61
Fonds d'administration	» 40 85
Fortune nette au 1 ^{er} septembre 1911	Fr. 2,759 83

VERDON, *inst.*

